

COMMISSION PARCOURS

Cela fait deux ans que cette commission existe. Au départ, nous ne savions pas vraiment si nous allions pouvoir réaliser les rêves que nous avons en tête.

Nous avons d'abord appris à nous connaître et à apprécier les qualités humaines de chacun et nos savoirs faire, très rapidement les projets se sont construits.

Notre première réalisation fut le 3D INDOOR à Saint Etienne de Mer Morte, en mars 2014.

Tout ce que nous avons rêvé, échangé allait se concrétiser. Beaucoup de doutes et surtout la peur de ne pas être à la hauteur ; jusqu'à la Mairie de Saint Etienne de Mer Morte qui était gênée pour nous de ne pas voir d'affiches et de n'avoir aucun appel téléphonique pour venir à ce concours. Et en ce dimanche de Mars un gymnase plein de rires, de convivialité et d'Archers prêts à en découdre avec un spectacle digne de « Spielberg ».

L'alchimie du sérieux, de l'innovation et de la générosité a rendu ce moment magique. Certes, des ajustements doivent être opérés mais l'envie de vivre et de vibrer en commun pour des instants aussi forts nous poussent à aller plus loin. Financièrement ce concours fut une réussite et laisse présager, avec une organisation simplifiée, des possibilités intéressantes.

Pour cela la commission Parcours s'est réunie sept fois cette année 2014, toujours dans un esprit de camaraderie. Nous avons privilégié l'axe 3D, dans un souci d'éviter de disperser nos forces et également pour respecter la demande des archers.

Le club des Sables d'Olonnes, pour une question de calendrier, ne peut pas en 2015, réaliser son concours Campagne et nous a demandé en partenariat, de l'aider à réaliser un concours 3D dans le très bel espace du Château d'Avrillé fin Mars 2015.

Nous avons reconduit le concours 3D Indoor à Saint Etienne de Mer Morte le 28 février 2015 en semi nocturne.

Nous sommes inscrits en tant que Comité Départemental, au Championnat de ligue 3D qui se déroulera en extérieur à Saint Etienne de Mer Morte, en juin 2015.

Pour permettre la réalisation de ces concours l'acquisition d'animaux 3D est primordiale. Nous vous proposons de valider le projet, en autorisant le Comité à acheter les animaux pour un montant total de 6000€. Aujourd'hui la commission parcours dispose de 1500€ (don, bénéfiques concours).

Cet investissement sera remboursé par les différentes rentrées d'argent (dons, subventions, bénéfiques concours), obtenues par la commission parcours, ce qui nous permettra de continuer, en fonction de notre trésorerie, les actions dévolues au Comité.

Pour rendre plus lisible le travail de cette commission, les différents comptes-rendus apparaitront sur le site du Comité Département de Tir à l'ARC 85.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tant lors des réunions mais surtout lors des concours.

Pascal Lapkine